

# BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

## 1800 - 2001

10 nouveaux francs BDF type 1959 « Richelieu »

BDF195902

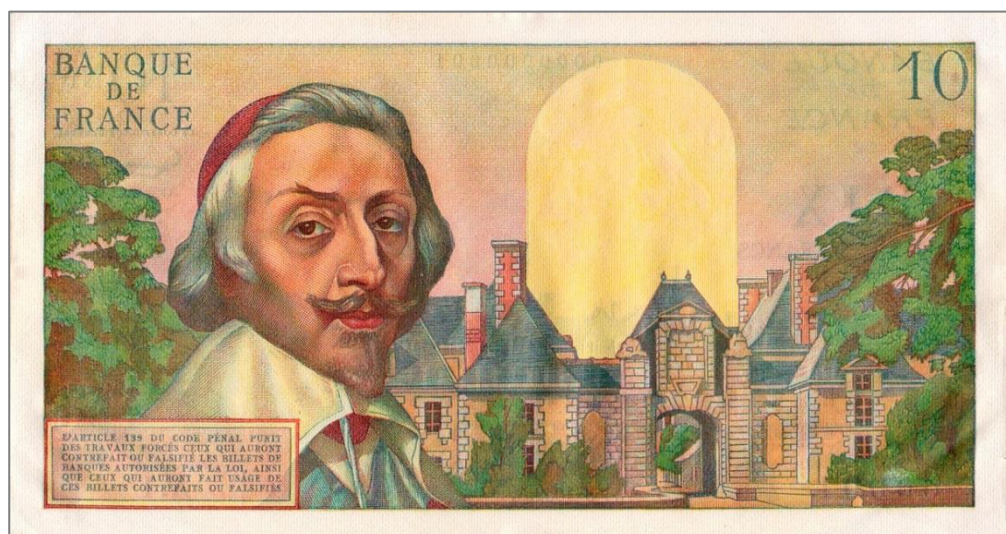
Recto



Filigrane  
vu côté recto  
et par  
transparence  
face à la  
lumière



Verso



**10 nouveaux francs BDF type 1959 « Richelieu »****BDF195902**

1 <sup>ère</sup> autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
5 mars 1959	4 janvier 1960	2 janvier 1964	1 <sup>er</sup> avril 1968

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	Cette coupure reprend l'ensemble des caractéristiques du 1 000 francs type 1953 « Richelieu » à l'exception de la valeur faciale qui est maintenant divisée par 100 et exprimée en « nouveaux francs », cette nouvelle monnaie remplaçant l'ancien « franc » depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1960.
--	--

Papier	format en mm	150 x 80	force en g/m <sup>2</sup>	60	nature	chiffons
--------	--------------	----------	---------------------------	----	--------	----------

Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette et les textes ; enduit protecteur.
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) ; enduit protecteur.

Illustrations	recto	Portrait de Richelieu inspiré d'une étude de Philippe de Champaigne ayant servi à peindre le portrait en pied conservé au Musée du Louvre ; à gauche la façade du Palais-Royal ou « Palais Cardinal ».
	verso	Portrait à l'identique du recto ; à droite, porte de la ville de Richelieu dans l'Indre-et-Loire.
	filigrane	Effigie de Richelieu de profil.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus 00001), série (A.1), numéro de contrôle (0000000001) et date de création (A.5-3-1959.A.)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Clément Serveau
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce du recto par Jules Piel et couleurs du verso par Robert Armanelli ; filigrane par Michel Valentini, filigraniste de la Banque de France.
Papeterie	Papeteries du Marais (Arjomari)
Impression	Banque de France

Précisions	<b>Une combinaison de signataires :</b> a) Pol Gargam – Gaston Gouin D'Ambrières – Raoul Tondu
	<b>Montant total autorisé en création</b> (5 mars 1959 – 4 janvier 1963) 6,6 milliards de francs, soit 660 millions de billets (264 alphabets de 2,5 millions de billets). Nota : un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).